



1^{ER} JUILLET 2022 :

OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS !

WWW.TROPHEESDUPERSONNEL.FR

COMMUNIQUE

Vendredi 1^{er} juillet 2022

7^e Edition des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage Ouverture des inscriptions le 1^{er} juillet 2022

Pour la 7^{ème} année consécutive, France Galop et son partenaire Godolphin s'associent pour célébrer l'engagement du personnel des courses et de l'élevage.

Les Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage ont été créés par Godolphin en 2005 en Grande-Bretagne et sont désormais organisés en Irlande, en Australie, aux États-Unis et en France. Ils ont pour but de récompenser le personnel des courses et de l'élevage, travaillant dans les coulisses de la filière du Galop.

Tous les acteurs des courses et de l'élevage peuvent inscrire un salarié remarquable par son engagement quotidien, dont les qualités et les compétences participent au rayonnement des courses françaises.

Les inscriptions pour l'édition 2022 ouvrent ce vendredi 1^{er} juillet.

Découvrez le teaser des Trophées du Personnel 2022 [ICI](#)

NOUVEAUTÉS 2022

NOUVEAU : Nommer ses salariés grâce à une vidéo ou un audio

Nouveau cette année, il est désormais possible de nommer ses salariés en les présentant à travers une vidéo ou un audio, directement via le formulaire d'inscription en ligne sur le site dédié : www.tropheesdupersonnel.fr/formulaire-dinscription/. Une alternative originale mise en place cette année afin de faciliter les candidatures.

La date de clôture des dépôts de candidatures est fixée au 15 septembre 2022.

#TropheesduPersonnel @Goldolphin @France Galop

NOUVEAU : Le Prix Solidarité devient la catégorie Personnel de Soins !

Après deux années de récompenses attribuées pour le Prix Solidarité, ce dernier cède temporairement sa place à la catégorie Personnel de Soins, qui fait son entrée en 2022 afin de récompenser les personnes ayant un rôle dans les soins apportés aux chevaux au sein d'un haras ou d'une écurie de courses mais aussi travaillant en tant que professionnels de la santé équine et ayant fait preuve de compétence, de dévouement, de confiance, et de sensibilité au bien-être équin.

Cette nouvelle catégorie s'adresse à tout personnel d'un haras, d'une écurie de courses, d'une entité de soins dans la filière équine : maréchal-ferrant, vétérinaire, dentiste équin, ostéopathe, magnétiseur, shiatsu équin, balnéothérapeute, personnel de soins dans les écuries d'entraînement, haras, société de transports...

Quant au Prix Solidarité, il ne disparaît pas et fera son retour en 2023 puisque ces deux catégories seront désormais alternées et récompensées une année sur deux.

Pour plus d'informations, la plaquette de présentation des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage 2022 est disponible [ICI](#)

Qui peut être nommé et par qui ?

Tout personnel d'écuries de course et de haras français, employé et résidant en France, peut être nommé (Dans la mesure où il est en activité au moment du dépôt de la candidature jusqu'à la remise des trophées).

Les dépôts de candidature pour les Trophées peuvent être fait par, mais sans s'y limiter, les employeurs, les propriétaires, les éleveurs, le personnel d'écurie et de haras, le personnel administratif... L'approbation de l'employeur est un gage de qualité de la nomination.

Rappel des dates clés :

- Ouverture des candidatures : 1^{er} juillet
- Journée de promotion à Deauville : 16 août
- Clôture des candidatures : 15 septembre
- 1^{ère} étape de sélection : mi-septembre – début octobre
- 2^e étape de sélection : début octobre – mi-octobre
- Finale et cérémonie à ParisLongchamp : 19 novembre

Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.tropheesdupersonnel.fr/>

Le Département Acteurs des Courses de France Galop reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de candidature ou pour toute autre information concernant les Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage, n'hésitez pas à contacter le : 01.49.10.22.03 / tropheesdupersonnel@france-galop.com

Contacts Presse :

France Galop : Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com - +33 6 30 41 85 89

Godolphin : Louise Benard – lbenard@godolphin.com - +33 6 67 64 04 39

#TropheesduPersonnel @Goldolphin @France Galop